

# Le Comice Agricole



## Mairie

3 Porz an Ti Kêr - 22160 Bulat-Pestivien

Tél. 02 96 45 72 00

mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr



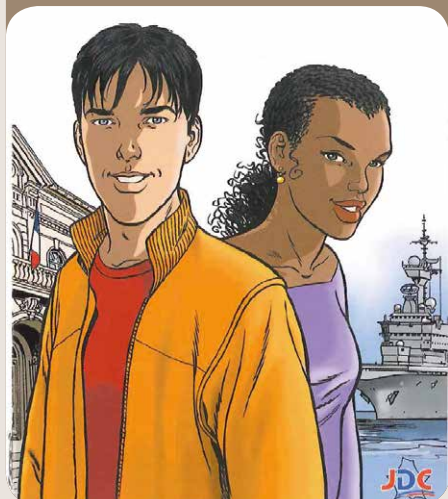
### Horaires de la mairie

Lundi, Mardi, Jeudi :  
9h – 12h30 et 14h – 17h30  
Vendredi :  
9h – 12h30 et 14h – 16h30



### Parcours de citoyenneté, recensement obligatoire des jeunes

Tous les Français (garçons et filles) ont l'obligation de se faire recenser, à la Mairie de leur domicile, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. En 2020, nous recenserons les jeunes nés en 2004.



### ETAT-CIVIL 2019

#### NAISSANCES

- Lucas VILVORDER, Loguellaou
- Anna BROCCOURT, Plassen Ar Skol
- Louri, Côme LUCAS DELISLE, Kermark
- Raphaël, Jean, Roland KERMACH FONTAINE, Plassen Ar Skol
- Ashley, Salma, Yamina KOUIDRI, Hent Ar Presbital



#### MARIAGE

- Emilie BOURDON et Niklas Ghassan KAZAL
- Rozenn LE NY et David LOZAHIC
- Véronique LE GUEN et Eric LE MOIGNE



#### PACS

- Klervi TUDAL et Morgan LE CHAMPION
- Mélody FONTAINE et Erwan KERMACH
- Carole GUEGAN et Nicolas LE LOSTEC
- Marion DELISLE et Martin LUCAS

#### DECES

- Emile PIERRE, La Garenne Le Comte, 83 ans
- Serge LE ROUX, Porz Ar Goff, 58 ans
- Marie-Paule, Françoise NICOL épouse CHERMAT, 1 Plasenn An Iliz, 82 ans
- Yvette, Marie, Françoise CAPITAINE épouse LE VERGE, Plasenn An Iliz, 86 ans

### Elagage des arbres et des plantations

Par délibération du 26 Février 2015 Madame le Maire rappelait que les chaussées couvertes par les arbres se dégradent très rapidement et que le défaut d'élagage des arbres et des plantations appartenant aux riverains de la voie publique peut gêner ou interrompre le service des télécommunications ou de distribution électrique, par frottement des branches sur les câbles téléphoniques ou électriques. Le service technique de la Communauté de Communes de Callac Argoat avait également signalé des difficultés d'accès pour le camion de ramassage des ordures ménagères, du fait de branches basses en bordure des voies communales. Les propriétaires des plantations concernées sont invités à réaliser ou à faire réaliser les travaux d'élagage nécessaires pour éviter de compromettre ces services et pour le déploiement de la fibre optique qui doit se faire dans les prochains mois.





# Mot du maire

Chères Bulatoises, chers Bulatois,

C'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous en ce début d'année. L'édition du bulletin d'informations communales N° 6 sera le dernier de mes publications. Les élections municipales approchent, le mandat pour lequel mon équipe et moi-même avons œuvré se termine et je souhaite passer le témoin-relais à un autre.

Je tiens à vous remercier pour votre confiance et pour m'avoir permis de vivre cette grande expérience qu'est la gestion d'une commune. Née à Bulat, la connaissance de la commune a été un élément facilitant pour accomplir la tâche et mon attachement viscéral à cette terre, la première motivation à donner de mon temps, de ma réflexion, de mes idées et autant d'implication dans l'aboutissement des projets en ayant toujours pour seul objectif l'intérêt de la collectivité.

Mon ambition avec l'équipe municipale a été de construire pour tous une commune dynamique, accueillante, vivante au cœur de l'Argoat. Grâce à une gestion saine et rigoureuse, un travail acharné à monter des dossiers de subventions, nous avons réalisé des investissements audacieux comme l'achat et la rénovation du Moulin de Coat Goureddenn tout en entretenant la voirie et en restructurant l'école, la mairie et le cimetière, sans augmenter la fiscalité locale et l'endettement. Nous en sommes collectivement fiers et heureux.

Nos associations participent largement, au-delà de la commune, au rayonnement de notre territoire et je tiens à les féliciter. La renommée de notre vide-grenier mensuel dépasse les frontières du département, un rendez-vous décontracté et convivial qui ravit autant les visiteurs que les exposants. J'ai de l'admiration et un grand respect pour Samuel et sa famille tant pour leur philosophie (l'argent n'est pas leur motivation) que pour leur écoute attentive à satisfaire tout le monde.

L'installation de plusieurs jeunes en agriculture biologique et d'une boulangerie promet un bel avenir à notre commune et le conseil municipal, en plus de l'exonération sur la taxe foncière non-bâtie, leur a accordé une prime de 800 euros, un investissement sur l'humain !

Notre appartenance à l'agglomération Guingamp Paimpol qui exerce les compétences eau et assainissement, économiques, touristiques, enfance-jeunesse ... est à mon sens une véritable bouée de sauvetage pour nos petites communes. Je salue le dynamisme, le sérieux, l'implication du Président, du bureau communautaire et des agents à construire cette entité dans un souci d'harmonisation et d'équité.

L'Abbé Pierre a dit un jour « L'amitié, c'est ce qui vient au cœur quand on fait ensemble des choses belles et difficiles ».

J'ai vécu une expérience extrêmement enrichissante et réalisé de belles rencontres. Je remercie pour leur implication et leurs compétences mes adjoints, les conseillers municipaux et tous les agents communaux particulièrement Nolwenn avec qui j'ai eu plaisir à travailler et qui a su accompagner mes exigences. Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite ! Que l'année 2020 soit pleine d'espoir, heureuse et paisible pour vous tous et je vous donne rendez-vous le vendredi 10 janvier à 18h30 à la salle polyvalente pour la traditionnelle soirée des vœux que nous organisons pour toute la population !

**Bloavezh mad !**

**Yvette Le Bars, Maire de Bulat-Pestivien**

## Sommaire

Vie de la commune .....	P. 04
Nos commerces .....	P. 09
Budget 2018 .....	P. 10
Elections 2020 .....	P. 12
Le comice agricole .....	P. 13
Vie des associations .....	P. 15
Revue de presse .....	P. 19
Nouvelle activité .....	P. 20

## Infos

### Vœux du Maire

La municipalité vous convie aux vœux du Maire le vendredi 10 janvier 2020 à 18h30 à la salle polyvalente.

## Calendrier des fêtes

**Dimanche 2 février** : Pardon de Saint Blaise

**Samedi 23 mai** : Rando gourmande (Amicale Laïque)

**Dimanche 2 août** : Pardon de Sainte Anne (Ass. Amis de Sainte Anne)

**Vendredi 14 août** : Soirée crêpes (Amicale des Retraités)

**Samedi 15 août** : Marché de la laine

**Samedi 12 au 14 septembre** : Fêtes annuelles (Comité des Fêtes et Paroisse)

**Dimanche 20 décembre** : Marché de Noël (Amicale Laïque)

# Vie de la commune



## Travaux

Réfection de la cour de l'école et marquage au sol par l'entreprise Colas pour un montant de 24 939 € HT.

Pose d'un nouveau portail par l'entreprise Lucia Environnement de Gouarec pour un montant de 2 950 € HT.

## Investissements

Achat de vidéo-projecteurs, ordinateurs portables et tablettes pour un montant total de 4 444 € HT. Subvention de 2 690.32 € versée à la commune par l'académie pour cet investissement dans le cadre du projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité).

## L'école

**Cette année l'école est fréquentée par 48 élèves répartis en deux classes bilingues :**

- 29 élèves en maternelles – CP – CE1 avec Renaud Le Roux assisté par Caroline Le Milbeau, ATSEM
- 19 élèves en CE2 – CM1 – CM2 avec Bruno Perthuis, le directeur de l'école

Le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter, en fin d'année scolaire nous atteignons 52 élèves et l'an prochain probablement 57.

18 enfants résident dans la commune de Bulat-Pestivien, les autres viennent de 8 communes du territoire.

Seulement 2 enfants de Bulat prennent le car tous les matins pour suivre un enseignement monolingue à l'école de Callac. L'école de Bulat étant la seule école publique du territoire à dispenser un enseignement bilingue, la commune demande une participation aux dépenses de fonctionnement aux communes extérieures. Pour cette année scolaire le coût moyen départemental fixé par la Préfecture est de 1 388.25 € pour les élèves des classes maternelles et 456.92 € pour les élèves des classes élémentaires.

Face à cette augmentation du nombre d'élèves, une nouvelle organisation du fonctionnement de l'école est à prévoir. Pour le moment Héloïse Taillefer, agent communal, vient en renfort au service cantine de 12h15 à 13h15.

## Projets pédagogiques

Projets pédagogiques annuels en proximité ou dans l'école avec les associations Cicindelle (3 ou 4 séances par classe) : 1 500 à 2000 € et Herborescence : 1 200 € à l'année financés par l'Amicale Laïque.

Une journée au sentier du son à Cavan est prévue au printemps pour toute l'école, entièrement financés par l'Amicale Laïque.

Poursuite des séances de cinéma à Callac et des séances de natation à Guingamp pour les enfants du CP au CM2 financés par la commune et l'Amicale Laïque.

## Subvention exceptionnelle

Subvention exceptionnelle pour l'achat de livres pour une bibliothèque d'école : 1 650 € de l'Etat + 200€ de la commune.

## Menus végétariens à la cantine

Depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 2019 suivant la loi Egalim la cantine propose un repas végétarien par semaine, sans viande, poisson, crustacés ou fruits de mer.

Une grande partie des approvisionnements se fait en circuit court et en produits biologiques.



# Nouvelle collecte des déchets à Callac

Dans le cadre de l'harmonisation des collectes de l'agglomération, le secteur de Callac bénéficiera dès janvier 2020 d'une collecte de proximité permettant de trier davantage d'emballages en plastique et aluminium.

Dans le bourg de Callac, chaque foyer bénéficiera de poubelles jaunes individuelles d'ici la fin de l'année. Dans les communes de Bulat-Pestivien, Calanhel, Carnoët, Duault, Lohuec, Maël-Pestivien, Plourac'h, Plusquellec, Saint-Nicodème et Saint-Servais des bacs jaunes grand volume seront installés sur les points de regroupement habituels. Le ramassage des bacs à couvercle jaune, pour la collecte sélective, et des bacs à couvercle gris, pour les ordures ménagères, sera assuré toutes les deux semaines par les services de Guingamp-Paimpol Agglomération.

À partir du 1er janvier également, les points de collecte du verre seront vidés par les services de l'agglomération. Leurs emplacements restent les mêmes, leur nombre sera augmenté selon les besoins.

Un guide détaillé sur l'extension des consignes de tri, le nouveau mode de collecte et le devenir des déchets sera prochainement envoyé à chaque foyer.

Afin d'informer de ces changements d'organisation et de distribuer les poubelles jaunes individuelles, des permanences seront assurées en décembre à Callac : jeudi 12 et vendredi 13, de 8h à 14h, et du lundi 16 au vendredi 20, de 12h à 18h ZA de Kerguiniou, le samedi 21 décembre à la déchèterie.

## Contact

Service prévention, collecte et valorisation des déchets

dechets@guingamp-paimpol.bzh

Tél. 02 96 13 59 59

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



## La fibre optique

Enfin les travaux sont en cours par le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne sur l'ensemble de la commune. L'égagement des végétaux jouxtant les lignes téléphoniques est à la charge des riverains.

Il est vraiment regrettable que pour des questions de coût exorbitant, le réseau de déploiement ne soit pas souterrain.

Notre commune est reconnue pour sa qualité paysagère, cet atout de valorisation et d'amélioration du cadre de vie devient un inconvénient majeur pour le déploiement de la fibre optique et sa pérennité.

Un courrier a été envoyé mi-juillet aux 141 propriétaires concernés par l'égagement. Début décembre seulement 15 personnes ont exécuté les travaux.

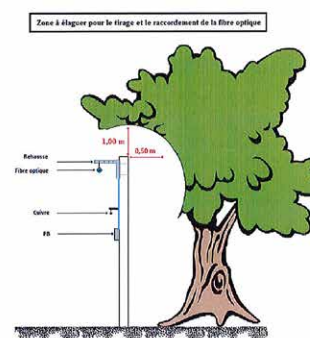
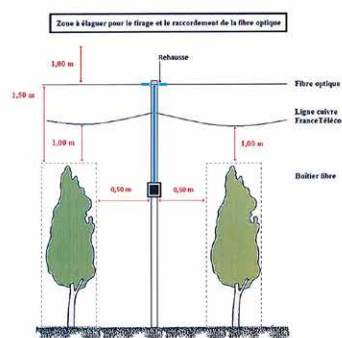
Une mise en demeure va être envoyée début janvier.

Les dispositions de l'article L2112-2 du code général des collectivités territoriales autorisent en effet le Maire à faire procéder « à l'exécution forcée des travaux d'égagement destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies », étant précisé que « les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ».

De nombreux Bulatois n'ont à ce jour pas accès à internet et attendent la fibre optique aujourd'hui indispensable pour toutes les démarches administratives.

Nous comptons sur le sens civique de tous les propriétaires pour permettre le déploiement dans les plus brefs délais.

### Annexe : principes d'égagement



# Travaux et voirie



Mise en lumière de la Chapelle Saint-Joseph, de la fontaine du Coq ainsi qu'un lampadaire sur la place de l'Église pour un montant de 6900 €.

## TRAVAUX

### Sécurisation du centre bourg

Aménagement d'une zone piétonne Place de l'École, création d'une écluse franchissable sur la RD 50 et réfection du réseau d'assainissement d'eaux pluviales pour un montant de 50 000 € HT.

Le Département doit financer la bande de roulement de 5,50 m.

Une subvention de 33 795 € nous a été accordée par le Conseil Départemental pour ces travaux.

Le reste à charge de la commune est de 16 205 €.



### SALLE POLYVALENTE

- Vitrification du parquet :  
1 642 € HT
- Lave-vaisselle :  
4 319 € HT
- Auto-laveuse :  
2 750 € HT financée par le CCAS

### PORTE DU PORCHE OUEST DE L'ÉGLISE

#### Sablage et peinture

Le sablage (265 €) a été réalisé par Tony Cormerais et la peinture (200 €) par notre agent communal

### VOIRIE

Des travaux d'enrobés ont été réalisés sur les routes suivantes :

- Park Morvan
- Kermark
- Derlac'h
- Park An Ty
- Clos Braz
- Kernavanet
- Kerautrevezan

Montant total des travaux en 2019 :  
186 190 € TTC

Une partie des travaux de voirie 2018 (64 220 € TTC) a été payée en début d'année 2019.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Colas suite à un appel d'offres réalisé par l'agglomération Guingamp Paimpol.



# Recensement de la population

Pour la 3<sup>ème</sup> fois nous avons fait appel à Jeannine Cauvet pour le recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Nous vous demandons de lui réserver bon accueil et comme elle vous le précisera nous vous encourageons à répondre par internet. Un ordinateur est disponible à l'accueil de la mairie pour ceux qui n'ont pas d'abonnement.



**RECENSEMENT**  
de la population 2020  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

## C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

## C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

## C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

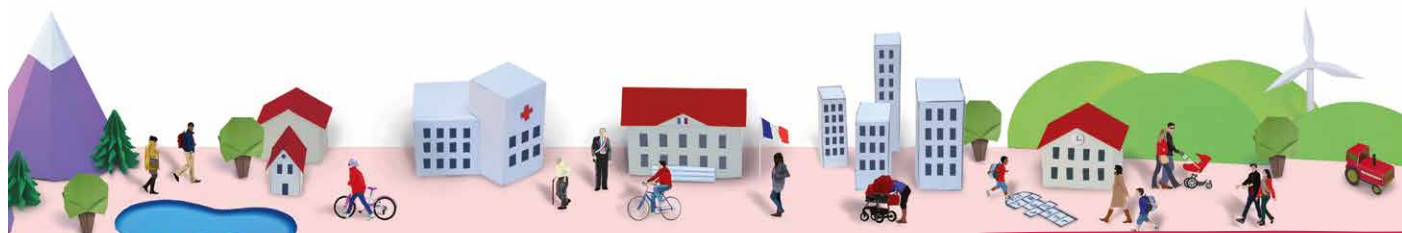
## LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.**



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



& votre commune

## Activités hebdomadaires / mensuelles

Jours	Activités	Horaires	Organisateurs
Lundi	Marche	14h à 16h	Amicale des Retraités
	Gym	19h	Amicale Laïque
Mardi	Gym	9h30 à 10h30	Amicale des Retraités
Mercredi	Danse bretonne	14h30 à 16h30	Amicale des Retraités
Jeudi	Boules / cartes / jeux de sociétés (2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> jeudi du mois)	14h	Amicale des Retraités
	Chorale (1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> jeudi du mois)	14h	Amicale des Retraités
Vendredi	Art floral, 1 vendredi par mois	14h	Amicale des Retraités
	Marché de producteurs	16h à 18h30	Bara'ka pain
Dimanche	Vide greniers et petits marchés Tous les 3 <sup>èmes</sup> dimanche du mois	9h à 13h30	Samuel Lewis

# MOULIN DE COAT GOUREDENN

La commune a acquis les espaces naturels du Moulin de Coat Gouredenn, le 10 mars 2017 pour préserver ce patrimoine remarquable et le mettre en valeur par des activités culturelles, artistiques et pédagogiques.

## Pour répondre à ces engagements nous avons entrepris de gros travaux :

- La fabrication et mise en œuvre d'une roue hydraulique et d'un mécanisme permettant la mouture de céréales ainsi qu'un blutoir pour tamiser la farine. Gilles MORIO de Plerneuf renommé dans la restauration de moulins à eau et à vent réalisera ces travaux mi-janvier 2020. Des animations pourront ainsi être organisées pour parler de la vie rurale de la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle et de l'arrivée de l'électricité.
- La rénovation du 1<sup>er</sup> étage du bâti a été confiée à Tony CORMERAIS de Trémar-

gat, artisan spécialisé en éco-construction, La superbe charpente qui avait noirci avec le temps a été entièrement sablée et le lambris protégé par un lasure incolore L'ancien crépi en ciment a été enlevé et remplacé par un enduit chaux-chanvre. Le chanvre est un régulateur hydrométrique, il absorbe l'humidité en hiver et au contraire le relâche en été. Autres avantages, ceux d'une isolation phonique et de l'effet esthétique qui procurent une ambiance très chaleureuse et naturelle. Le moulin ouvrait ses portes les 5 et 6 octobre et les visiteurs ont beaucoup apprécié la visite.

- Afin de sécuriser les abords du bâti un garde-corps en acier corten est en fabrication à l'entreprise REST de Cléden-Poher.
- Avec l'objectif de redonner sa continuité écologique au ruisseau de Bodilio et pour répondre aux exigences de la

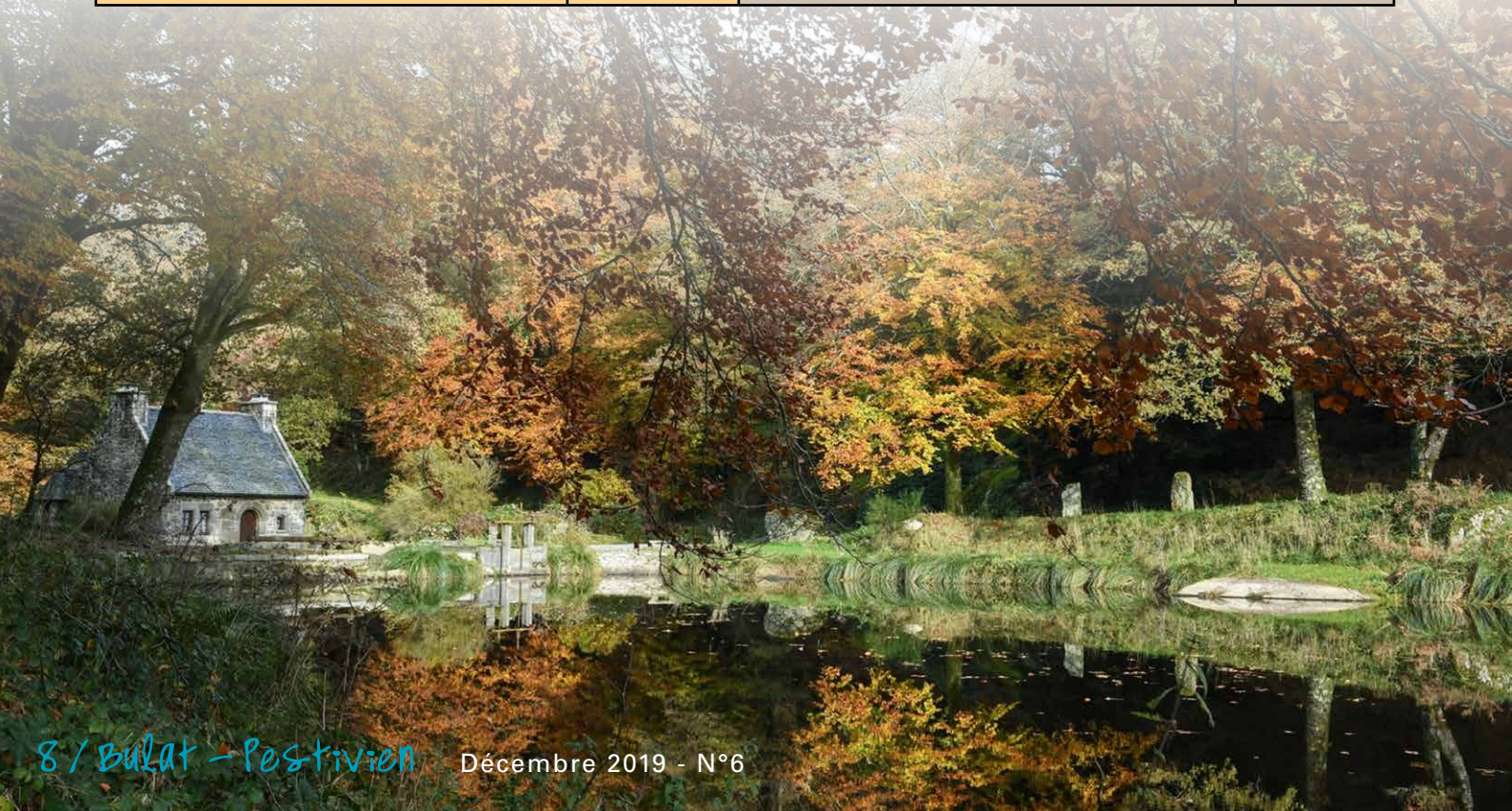
DDTM pour la restauration de la prise d'eau pour alimenter la roue, un dossier de déclaration établi au titre de l'Article R.214-1 du code de l'Environnement a été instruit et accepté.

Ce dossier très technique et complexe a pu aboutir grâce au concours bénévole et aux compétences de Pascal BOURDON.

Pascal a également supervisé la création du ruisseau de contournement réalisé par l'entreprise de travaux publics LE COZ de Callac. Ces travaux modifient le relief et amélioreront l'utilisation de la prairie.

- Enfin, grâce un échange Foncier avec le Groupement Foncier de Keravel, le site dispose maintenant de 12 hectares d'un seul tenant et quelques randonneurs de l'amicale des retraités ont ouvert un nouveau chemin piétonnier pour accéder au moulin.

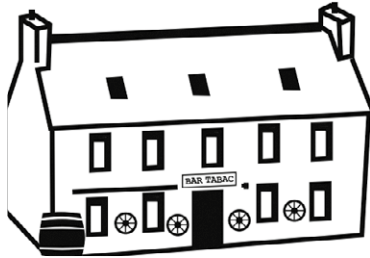
BUDGET PREVISIONNEL			
DEPENSES		RECETTES	
Achat de terrains	15 000,00 €	Région – Contrat de partenariat	21 910,20 €
Roue hydraulique, mécanisme de mouture, tamisage, garde-corps	57 600,00 €	Guingamp Paimpol Agglomération	38 443,00 €
Enduits	8 126,00 €	Etat – DETR	32 865,30 €
Peinture	9 325,00 €	Autofinancement	16 332,50 €
Continuité écologique	19 500,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>109 551,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>109 551,00 €</b>





# NOS Commerces

CAFE LE VERGE  
BAR TABAC



## Ti Mamming, Café « Me zud coz »

Bloavezh mad !  
Meilleurs Vœux !

02 96 45 73 10

## Café-Brocante "Ch'ty-Coz"

1, place de l'école - 22160 Bulat-Pestivien  
Allo ! 02 96 45 75 74

Le Ch'ty Coz est un café de pays, de bourg, mais pas que! C'est aussi un lieu proposant des concerts, de la brocante, des expositions, des ateliers et des idées de toutes sortes.

L'arrivée de Anne Le Brigant au sein du Ch'ty Coz nous a permis de développer la partie culturelle en proposant notamment des ateliers divers, des après-midi tricot, des expositions... Ateliers pour acquérir des savoir-faire ou pour sensibiliser à des gestes éco responsables. Notre volonté est aussi de participer à la vie associative du canton en proposant à des associations de cuisiner lors d'événements ou de vide-greniers.

Suite au succès du marché de Noël nocturne, nous avons programmé d'autres rendez-vous avec des artisans et créateurs locaux, en 2020.

Les travaux réalisés cette année tels la création d'un salon cosy, la fermeture du préau en hiver ont permis d'améliorer l'accueil et le confort des clients. Nos projets pour l'année 2020 seront notamment les aménagements extérieurs et le développement de l'épicerie locale et de la brocante.

L'année 2020 s'annonce de nouveau très riche. Aussi nous espérons vous rencontrer au quotidien ou sur l'un de nos événements. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

*Emmanuelle et Anne*



## Vide grenier

Bulat-Pestivien • Vide Greniers et Petit Marché  
3<sup>ème</sup> Dimanche de chaque mois en 2020 - 8h30-13h30

Dimanche 19 janvier  
Dimanche 16 février  
Dimanche 15 mars  
Dimanche 19 avril  
Dimanche 17 mai  
Dimanche 21 juin  
Dimanche 19 juillet  
Dimanche 16 août  
Dimanche 20 septembre  
Dimanche 18 octobre  
Dimanche 15 novembre  
Dimanche 20 décembre

**Emplacement  
1 euro.  
Entrée gratuite.**

Organisé par PLAE  
(Primrose Lane Association Educative)  
Contact et réservations

sur 02 96 21 55 97  
02 96 21 58 40  
samuel@theobj.com

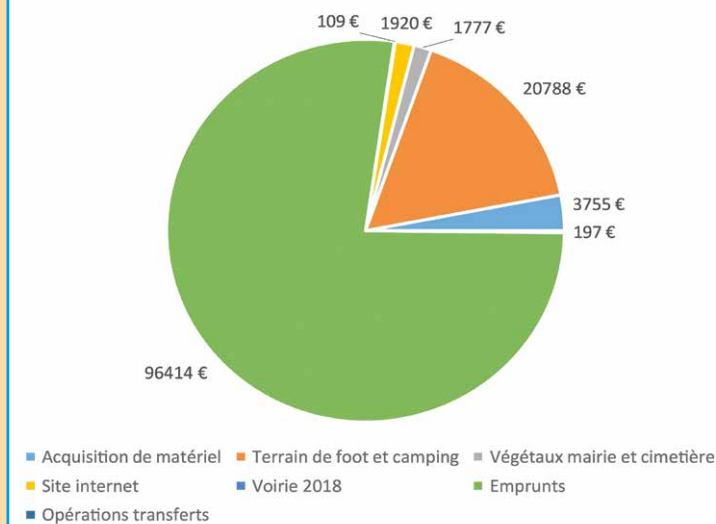


# Budget 2018

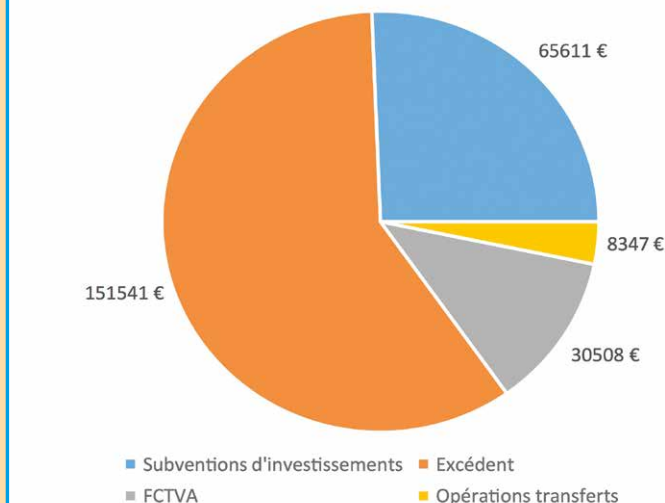
## Taux d'imposition inchangés en 2019

Taxe d'habitation : 11,10 %  
Taxe foncière (bâti) : 19,43 %  
Taxe foncière (non bâti) : 64,41 %

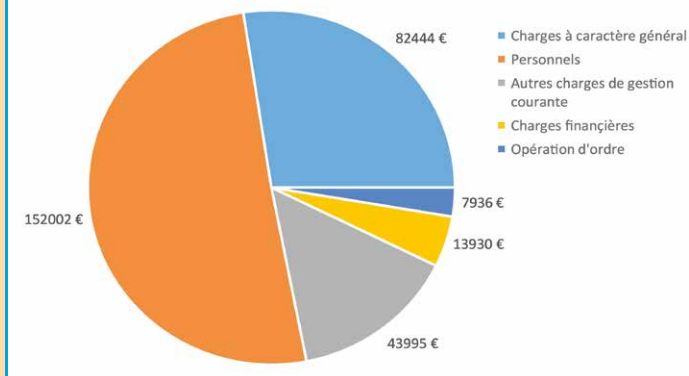
Dépenses d'investissement = 124 960 €



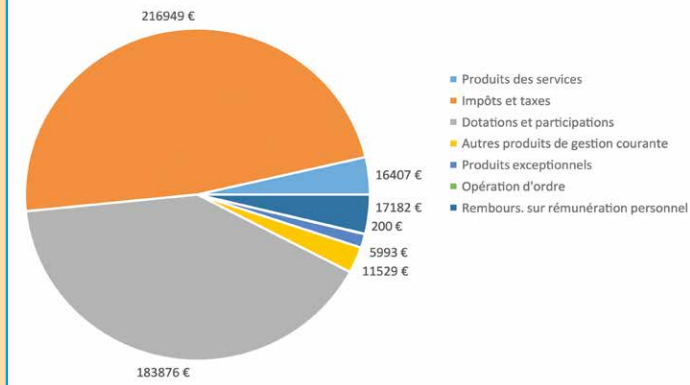
Recettes d'investissement = 256 007 €



Dépenses de fonctionnement = 300 307 €



Recettes de fonctionnement = 452 136 €



**A l'impression du bulletin n°5 page 4 les chiffres concernant le budget 2017 reprenaient par erreur les chiffres du budget 2016**

dépenses d'investissement : 548 936 €  
dépenses de fonctionnement : 346 184 €  
recettes d'investissement : 403 883 €  
recettes de fonctionnement : 496 036 €

# BILAN DU MANDAT 2014-2019

**2 millions d'euros d'investissement réalisés !**

**Pas d'augmentation des taux d'imposition.**

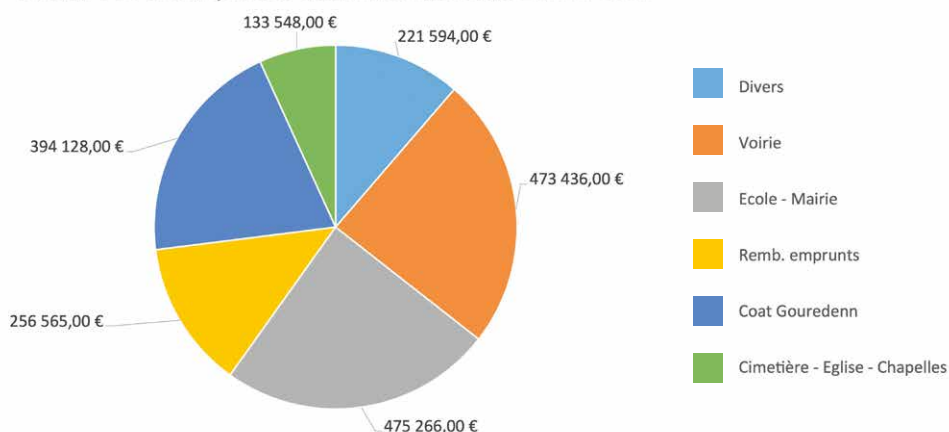
**Un équilibre entre l'emprunt et le remboursement de la dette.**

**Une répartition harmonieuse des dépenses entre la voirie, les batiments publics (école-mairie-toilettes publiques-sanitaire camping) et l'acquisition du site de Coat Gouredenn ainsi que l'entretien de l'église, des chapelles et du cimetière.**

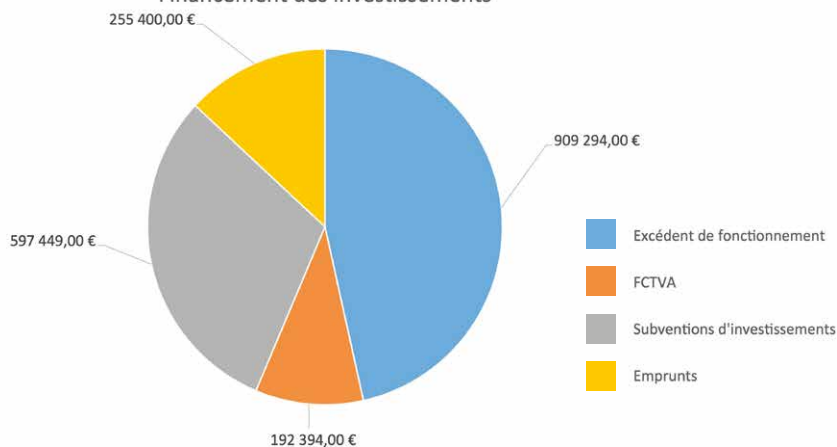
**Des subventions conséquentes confirmant la valeur des dossiers présentés.**

**Un excédent de fonctionnement important grâce à des dépenses maîtrisées.**

Détails TTC des dépenses d'investissement de 2014 à 2019



Financement des investissements



## Subventions jeunes agriculteurs, artisans et commerçants : Un investissement sur l'humain

**En date du 15 mars 2019, le conseil avait voté la mise en place d'un dispositif d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, artisans et commerçants de la commune.**

**Martin Roudaut, Morgan Le Champion, Klervi Tudal, Clément Rolland et Laura Picollec ont bénéficié d'une aide de 800 € dans le cadre de leur première installation.**

## ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2020.



### LE DROIT DE VOTE EST BIEN PLUS QU'UN SIMPLE DROIT,

c'est un **devoir** moral et civique qui protège ce que nous avons de plus sacré, la démocratie.

Le **vote** n'est donc pas qu'un simple **droit**, c'est aussi un contact direct qui a été établi entre les citoyens et la démocratie.

Nous invitons les nouveaux arrivants sur la commune à venir à la mairie solliciter leur inscription sur les listes électorales ce qui entraînera d'office leur radiation sur les listes de leur ancienne commune de résidence. Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**



Possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le scrutin c'est-à-dire jusqu'au 7 février 2020 dernier délai.

## RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (REU)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales sont entrées en vigueur.

Les listes électorales ne sont plus revues tous les ans mais restent constantes et sont désormais extraites du Répertoire Electoral Unique.

Les citoyens peuvent désormais s'inscrire jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus avant le 31 décembre de l'année précédente. Les commissions administratives de révision des listes n'existent plus. Les Maires doivent statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits.

Un contrôle a posteriori est opéré par des commissions de contrôle. Le rôle de ces commissions est d'examiner les recours administratifs des électeurs concernés par un refus d'inscription ou une radiation du maire.

Ces commissions se réunissent au minimum une fois par an. Pour Bulat-Pestivien, commune de moins de 1000 habitants, la commission de contrôle se compose :

- d'un conseiller municipal
- d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet
- d'un délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance



## Les jeunes animent la manifestation

Le samedi 17 août s'est déroulé, à Bulat-Pestivien, le Comice Agricole 2019 du Canton de Callac. La météo, capricieuse les jours précédents, nous a offert une journée clémente.

Cette manifestation a rassemblé des agriculteurs, des producteurs, des fournisseurs de biens et services, des entrepreneurs agricoles dans une ambiance festive, autour d'un public nombreux de locaux et de vacanciers.

Les différents concours concernaient les vaches, les chevaux, les bêtes à viande, les ânes, les poneys, les moutons, les chiens... avec une attention particulière pour les producteurs de lait qui ont préalablement dressé, lavé, tondu leurs vaches. C'est un travail en amont de plusieurs jours pour une présentation de quelques minutes. On les remercie chaleureusement pour leur implication et leur motivation.

**Etaient présents :** EARL du Derlac'h, GAEC de Kerjulou, GAEC des Trèfles (Bulat-Pestivien) ; GAEC de Lindily, Emilie DOHOLOU, Ronald DOHOLOU, Bastien PRIGENT, Martine LE GALL, Sophie MALTRET, Jean-Yves MALTRET, Guillaume CHARLOTTE, Ronan LE CREFF, Sophie JEGOU (Plusquellec) ; GAEC des 7 Fontaines (Maël-Pestivien) ; EARL de Penn Ar Land (Saint-Nicodème) ; Angéline QUEFFELEC, GAEC du Mont Saint-Michel, EARL de Kermatahan (Saint-Servais) ; GAEC DE Pors Clochet, Jean LARVOR ; GAEC ALLO - LE ROUX (Lohuec) ; Christophe HUITOREL, Daniel et Patrice PRIGENT (Callac).

### Le Palmarès du concours d'animaux :

#### • Race Prim Holstein :

Meilleure mamelle jeune : GAEC de Lindily ; meilleure mamelle adulte,

championne adulte et grande championne : Bastien PRIGENT ; prix d'ensemble : EARL du Derlac'h

#### • Race Normande :

Championne jeune en génisse : GAEC des Trèfles ; championne jeune, meilleure mamelle jeune et meilleure adulte, championne et grande championne : GAEC des 7 Fontaines ; championne gestante : EARL de Penn ar Land

#### • Cheval Breton :

Pouliche d'1 an, pouliche de 2 ans et championnat : GAEC ALLO - LE ROUX ; Pouliche de 3 ans et poulinière suitée : Daniel et Patrice PRIGENT

Postière : Jean-Yves MALTRET

#### • Trait de petite taille : Jean-Yves et Angéline QUEFFELEC

#### • Trait de grande taille et poulinière non suitée : GAEC ALLO - LE ROUX

#### • Postière et trait de petite taille : Sophie MALTRET

#### • Trait de grande taille et championnat : GAEC ALLO - LE ROUX

Cette année, l'équipe du Comice a innové en organisant un lancer de rochers avec l'aide du bureau de la Caisse Locale de Groupama (Pestivien) : ce sont 3 boules de granite bleu, très denses, d'un poids de 7 kg, 14 kg et 20 kg. En parallèle, un autre jeu consistait à estimer le poids d'un rocher, pesé avant son installation sur le site. La fourchette des estimations allait de 280 kg à 7 tonnes... Le poids réel du gros caillou, qui provenait de Bulat-Pestivien (Kerbidiry), était de 476,21 kg. L'estimation la proche, à savoir 470 kg, a été donnée

par Monsieur LE CREFF de Saint-Nicolas-du-Pélem.

Voici les résultats :

- Poids de 7 kg : Marina BOCHER (Plougonver) pour un lancer à 3,60 m
- Poids de 14 kg : Corentin LE BIHAN (Bulat-Pestivien) pour un lancer à 6,20 m
- Poids de 20 kg : Alexandre LIRZIN (Lohuec) ex-aequo avec Ronan NICOL (Plouaret) pour un lancer à 4,60 m

La journée s'est achevée par un apéritif avant de passer à table pour un repas à la salle des fêtes de Bulat-Pestivien. L'équipe du Comice Agricole remercie toutes les personnes et les organismes qui se sont investis pour le bon déroulement de cette journée, ainsi que la commune de Maël-Pestivien pour le prêt des barrières. Le Comice Agricole annuel est un temps fort pour le canton de Callac et nous passons le relais à la commune de Carnoët qui aura la charge d'organiser la prochaine édition en 2020...

Pascal Le Dilavrec



# Fête de la laine

Pour sa 2<sup>ème</sup> édition, le marché festif de la laine s'est tenu comme l'an dernier sous les tilleuls de la place.

Une dizaine d'artisans qui transforment les laines locales et en particulier la laine bretonne s'y sont rassemblés. Ils avaient été sélectionnés, avec soin, par l'association Bélaine et les moutons pour leurs pratiques respectueuses de l'environnement.

Cette année de nouveaux exposants ont rejoint la fête. Des démonstrations de tonte de moutons, filage, teinture etc ont animé la journée qui s'est clôturée par un défilé de mode présentant les plus belles créations du marché.

Petits et grands, curieux et passionnés chaque visiteur a pu y trouver son mouton à 5 pattes

**Anne Le Brigant**

**02.96.38.99.67 / 06.78.33.16.63**

**Goarem Guellec, 22160 Bulat Pestivien**



# Marché des producteurs locaux

Tous les vendredis, place du bourg, retrouvez quelques producteurs.trices de Bulat et ses environs, entre 16h et 18h30 (18h l'hiver). Récemment installé.e.s, nous produisons ou utilisons tou.te.s, des produits issus de l'agriculture biologique et avons à coeur de faire fonctionner les réseaux locaux.

Chaque vendredi, du pain de Bara'ka pain. Laura est boulangère à Bulat, installée depuis un peu plus d'un an et fabrique du pain au levain, cuit au four à bois.

Un vendredi sur deux, vous trouverez du miel de "Les yeux dans les herbes", des légumes lactofermentés de "Legomaj" et des légumes de "la ferme des petits PO".

Brice est installé sur la commune de Saint Nicodème et produit diverses sortes de miel ainsi que des baumes aux plantes.

Bronwenn est installée sur la commune de Maël-Pestivien et propose des légumes lactofermentés avec les légumes qu'elle cultive : chou, carotte, betterave, poireaux... La choucroute, vous connaissez ? Eh bien c'est la même chose mais avec toutes sortes



de légumes ! La lactofermentation est riche en probiotiques bénéfiques à la flore intestinale, et puis c'est la seule méthode de conservation qui préserve toutes les vitamines des légumes !

Olivier et Pascal sont installés depuis peu sur la commune de Plésidy, avec un projet maraîchage et transformation sous forme de bocaux. Actuellement, ils ont des patates, des courges, des noix... très prochainement ils auront

aussi des blettes, des salades et de plus en plus de bons légumes à nous proposer !

Si vous êtes producteur.trice.s, artisan.e.s, et que vous voulez nous rejoindre, prenez contact : Laura (07 86 46 57 36), Brice (06 95 55 37 02), Olivier (06 73 51 03 31), Bronwenn (07 66 55 22 75).

Au plaisir de vous voir au marché !

## Amicale laïque Bulatoise

L'année 2019 a, comme de coutume, été riche en événements et activités pour l'Amicale Laïque : la Rando Gourmande, le rôti frites et le marché de Noël en particulier ont été les moments forts et conviviaux qui ont rythmé l'année. L'Amicale Laïque a également organisé différentes ventes (plats à emporter, fruitiers, fleurs...). Les bénéfices de ces opérations permettent

de financer de nombreuses activités de l'école : sorties au cinéma, participation pour la piscine, spectacle de Noël. Pour l'année scolaire 2019-2020, deux projets pédagogiques sont également financés par l'Amicale : une découverte de la nature et des saisons en collaboration avec l'association Cicindèle et une intervention de l'association Herborescence pour

l'expression corporelle. Une sortie au centre de découverte du son de Cavan est également prévue pour toute l'école au printemps. L'Amicale continue également d'animer la commune en proposant des cours de gym.

Nous vous souhaitons à tous et toutes de bonnes fêtes de fin d'année.

*L'Amicale Laïque*

## ES Pestivien

# Un club tourné vers le futur



En cette saison 2018-2019, l'Entente ne dispose pas d'un effectif pléthorique mais peut se reposer sur un collectif plus que soudé, animé par des valeurs et une volonté de réussite plutôt singulière.

### Des résultats encourageants

Avec un effectif stable par rapport à la saison passée, les bleus ont réussi à réaliser un début de saison prometteur qui les amènera sur le podium à la trêve en cas de victoire lors des derniers matchs avant Noël.

### Du jeu, mais aussi des événements

Comme chaque année, les traditionnels repas (soirée crêpes, couscous et le moules-frites réalisé conjointement avec la société de chasse de Maël Pestivien) organisés au cours de l'année auront lieu. Nous vous y attendons nombreux.

Cela fait maintenant 20 ans que le club existe, et cet anniversaire a été fêté comme il se doit en août, donnant lieu à un sympathique rassemblement de l'effectif actuel et de ceux qui ont contribué à la vie du club depuis sa création.

### La consolidation et l'avenir en vue

S'il est parfois compliqué de maintenir une équipe pour les clubs en milieu rural, nous avons ici une chance d'avoir un beau mélange « d'historiques » du club alliés à des jeunes joueurs prometteurs. Les deux axes majeurs de développement pour la saison prochaine sont les suivants :

- le recrutement, afin d'étoffer l'effectif actuel et si le nombre le permet, de relancer une seconde équipe.

- la consolidation du bureau : avec actuellement beaucoup de joueurs comme dirigeants, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés afin d'apporter du soutien et du renouveau pour le volet administratif et dirigeant.

N'hésitez pas à contacter Matthieu Gaudin au 06.27.81.46.78 si vous souhaitez rejoindre l'Entente en tant que joueur ou dirigeant.

Sportivement.



# Comité des fêtes

L'année 2019 s'achève c'est l'occasion pour le comité des fêtes de faire le bilan de l'année écoulée.

Tout d'abord nous remercions chaleureusement tous les bénévoles sans lesquelles aucune animation ne serait possible.

Cette année nous avons renouvelé avec le traditionnel roti-frites du mois de juillet, malgré une modeste affluence le bilan est toutefois positif.

L'autre grand rendez-vous du comité est bien entendu l'organisation des fêtes de bulat des 14,15, et 16 septembre.

Le samedi 14 a eu lieu le concours de boules avec 28 doublettes.

Le dimanche après midi CAMILLE CAZAS de Moustéru nous a fait découvrir le dressage de chevaux, en attendant le rôti-frites du soir.

Le lundi la foire aux chevaux a connu un beau succès avec 67 poulains primés.

Le marché ambulant, une démonstration de débardage, le concours de boules de l'après midi ont animé le bourg toute cette journée.

La foire de bulat fait partie de la fédération costarmoricaine des 7 foires chevalines (fcfc) qui regroupe PEDERNEC PLEBOUL BULAT EREAC LA CHEZE PLAINTEL ET KERIEN.

Le but de la FCFC étant de promouvoir et défendre la filière du cheval de trait breton et postier breton par le biais de nos foires ancestrales.

**Au nom du comité des fêtes nous vous souhaitons une bonne année 2020.**



## La société de chasse



L'ensemble des chasseurs de notre association vous remercie de votre compréhension, la pratique de la chasse peut parfois être dérangeante : passage de chiens, de voitures, coups de feu...

La situation territoriale des différentes chasses de la commune est toujours compliquée, nous remercions d'autant plus toutes les personnes attachées à notre association communale.

Bilan à mi saison :

- **Le lapin** : malgré des prélèvements quasi nuls il ne subsiste que dans 2 ou 3 îlots, dès que la population augmente une épidémie de VMD ou autres maladies les déciment.

- **Le lièvre** : bon niveau de la population, après comptage de printemps la possibilité de prise accordée par la fédération était de 15 lièvres, notre demande a été de 8 et au final 6 lièvres ont été prélevés (moins que les prélèvements routiers).

- **Le chevreuil** : « sous couvert de prévention d'éventuels dégâts aux diverses plantations » et ce malgré une demande de prélèvement identique à l'an passé, 3 chevreuils supplémentaires nous ont été imposés. Le souhait de certaines chasses d'avoir toujours plus de bracelets de prélèvement porte le nombre de prise sur l'ensemble de la commune à mes yeux à un niveau trop élevé.

- **Le cerf** : idem que pour le chevreuil notre souhait était l'attribution d'un animal à prélever pour la saison, 3 nous ont été imposés et ce malgré un recours de notre part à la baisse après de la DDTM, là aussi le prélèvement sur l'ensemble de la commune me semble trop important. A la fin novembre était prélevé un cerf.

- **Le sanglier** : déjà l'an passé son nombre avait énormément augmenté

de même que nos prises, un nombre de 11 sur notre territoire, il y a quelques années elle n'était en moyenne que de 0 à 3 par saison. Cette augmentation des populations sanglier se vérifie sur l'ensemble du département. A la fin novembre nous avons prélevé 5 sangliers.

- **La bécasse** : la migration débute fin octobre, nous voyons des oiseaux depuis 4 semaines, il est trop tôt pour faire un bilan. Durant la saison 2018 – 2019 elle était bien présente, souhaitons qu'il en soit de même cette année.

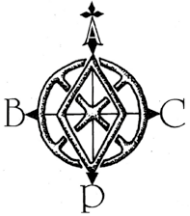
J'espère que la fin de saison se déroule sereinement. L'ensemble des chasseurs de notre association souhaite que 2020 vous et nous apporte santé et bonheur.

**Pour la société de chasse communale,  
Théophile Le Verge.**



# Arts, Culture & Patrimoine de Bretagne

Musée du Manoir Breton~Stages & cours artistiques~Animations~Conférences  
Manoir de Bodilio-22160 Bulat-Pestivien - Tél. : 02 96 21 87 81  
Site Internet : <http://manoirbodilio.free.fr>



## Bilan des activités - saison 2019

La fréquentation du public, en ce qui concerne les visiteurs ayant acquitté un droit d'entrée, est de 533 personnes, dont sept groupes ou associations.

Ne sont pas comptabilisés les nombreux visiteurs, touristes ou curieux ayant accédé au site manorial au cours de l'année, ainsi que les quelques deux cents personnes ayant assisté aux exposés des Journées du Patrimoine de juin et de septembre.

Les Journées Nationales de l'Archéologie, animées par Tiphaine Henry, qui se sont déroulées le dimanche 16 juin après-midi, comme l'année précédente ont connu un vif succès. En mars, une partie de l'exposition « Vetus Civitas » a accompagné la commémoration du cinquantenaire de l'ARSSAT à Lannion, pendant que je figurais au titre d'Artiste Invité au salon des peintres amateurs de la ville, avec une œuvre sur Lannion tirée de l'exposition « Villes de Bretagne au XIX<sup>e</sup> ».

L'exposition temporaire 2019 portant pour titre « Terre !!! » du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre, portait sur les découvreurs maritimes français, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont, bien sûr, plusieurs Bretons. Malgré une couverture médiatique médiocre, elle a intéressé 235 visiteurs.

Au mois d'août ont eu lieu à Bodilio les nocturnes sur les chauves-souris et les chouettes organisées par le Centre Forêt-Bocage de La Chapelle Neuve.

La grande affaire de cette année 2019 a été le prêt de deux expositions complémentaires à l'Association des Amis du Musée de la Mer : « Vetus Civitas » et « Des Bretons en Armorique », qui, regroupées sous le titre unique « Des Gaulois aux Bretons en Armorique » a accueilli le public du 21 avril au 3 novembre, avec une fréquentation exceptionnelle de près de 7000 visiteurs, aux dires des organisateurs... Un luxueux ouvrage en a été tiré et une

copie du livre d'or figure désormais dans nos archives...

Le musée reste ouvert pendant toute la période hivernale sur appel téléphonique ainsi que les cours artistiques du lundi après-midi. Renseignements au 02 96 21 87 81  
Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2019, suivie d'une excellente année 2020

**Pour A.C.P.B. M.Morel**

*Source de la photo :*

*Les jeunes archéologues à l'action le 16 juin pour les JEA.*



## Association des Amis de la Chapelle Sainte Anne

L'Association des Amis de la Chapelle Sainte Anne, déclarée en 1982, a poursuivi cette année ses deux missions : restaurer et entretenir la Chapelle et ses environs :

Depuis 37 ans d'existence, l'Association a contribué à sauver cet édifice. En 2019 la toiture a bénéficié de gouttières qui évitent des infiltrations d'eau dans les murs. Ces travaux complètent le drainage effectué en 2010. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Guenegou pour un montant de 2647.20 € TTC. Les Amis de Sainte-Anne ont reversé 2206 € soit le prix hors taxes, à la commune.

Au cours de la fête d'août 2018, le costume de Sainte Anne qui datait de 1996 a été très endommagé. Il a donc été décidé de protéger la statue par un globe quand elle sera présentée dans la Chapelle.

Le panneau bleu explicatif de l'histoire de la Chapelle sera également changé cet hiver.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre nous aident à poursuivre nos objectifs et à faire vivre notre association.

**MEILLEURS VOEUX A TOUS**



# Amicale des Retraités

Nous voici à la fin d'une année qui déjà nous échappe alors qu'une autre se profile avec ses nouvelles attentes et ses nouveaux projets.

A l'amicale, c'est naturellement le moment d'un retour sur 2019. Toute l'année l'amicale a eu à cœur de remplir son rôle, à savoir, contribuer au " bien vivre " de ses adhérents en créant du lien à travers ses animations. A cet effet, le conseil d'administration dont la composition est rappelée ci-dessous s'est employé à appliquer le programme proposé et adopté à la dernière assemblée générale.

## Conseil d'administration :

**Présidente** : Anne Rolland

**Vice président** : Jean Yves Tanguy

**Trésorière** : Chantal Mourier

**Trésorières adjointes** : Astrid Queffelec et Marie Le Raher

**Secrétaire** : Yvette Philippe

**Secrétaire Adjoint** : Marcel Le Sergent

## Quelques retours sur la vie du club :

Les activités régulières reconduites depuis plusieurs années sont autant de rendez-vous propices à échanger et créer du lien. Parmi elles, la randonnée augmente son effectif avec une cinquantaine de participants tous les lundis. Les jeux de société (scrabble, triomino, rubik'scube) sont venus

renforcer les boules et les cartes du jeudi et une nouvelle activité a vu le jour, dirigée par Jean Claude Béguin les premier et quatrième jeudis du mois. Les choristes débutants n'hésitent pas à faire partager leur plaisir lors des repas de l'assemblée. Ces repas sont une animation importante, accessibles à tous, sans déplacement, ils rassemblent et contribuent à maintenir une cohésion et une unité dans le club.

Parmi les autres manifestations de l'année, on peut citer des spectacles et des sorties, Marie Guertzaille, Sur la route des Balkans, Croisière sur le Trieux et Ile de Bréhat, la randonnée en forêt de Beffou suivie d'un repas à Croix Joncour et d'une visite du musée de Plouigneau... La sortie de 2 jours prévue en juin dans le Cotentin a été annulée en raison du nombre insuffisant d'inscrits. La difficulté à satisfaire les effectifs imposés sera à prendre en compte dans les propositions de voyages en 2020.

L'effectif du club était de 122 au début de l'année. Il a peu évolué en cours d'année. L'âge et les soucis de santé font que pour certains la présence

à l'amicale est moins régulière et 3 adhérents sont maintenant à l'EPHAD. Nous déplorons le décès, au mois d'août, de Lisette Quilliou. Assidue à Bulat, elle marchait encore avec nous peu de temps auparavant. Marie Paule Chermat n'était plus adhérente depuis 3 ans mais personne ne l'avait oubliée. Elle nous a quittés le jour de la Toussaint. Tous reconnaissent sa gentillesse, son courage et son dévouement et avaient pour elle beaucoup de respect, d'estime et de sympathie.

Le conseil d'administration travaille à l'élaboration du projet de 2020. Il sera présenté le jour de l'Assemblée Générale.

**A tous les Bulatoises et Bulatois je souhaite un Joyeux Noël et une très Bonne Année 2020**

**La Présidente, Anne Rolland**



# Association Herborescence



## Entre nature et culture

- L'association Herborescence poursuit ses activités autour de **l'éthnobotanique** avec :
  - plusieurs balades thématiques qui ont eu lieu cette année en Côtes d'Armor.
- du **breton** :
  - des cours (3 niveaux) et des discussions ouvertes à toutes les générations de bretonnants à Bourbriac.

## Du cirque aérien en nature.

En 2019, la compagnie Herborescence a organisé des événements sur la commune sur le site de Coat Goureden :

- **Un stage technique et artistique** aérien dans les arbres en août.
- **Un résidence de deux semaines pour la création du spectacle** de cirque aérien et de musique live en nature "Sittelle" inspiré par l'oiseau la sittelle torchepot en septembre.
- **Deux présentations** du spectacle (en cours de création) une scolaire le 13 et une tout public le 14 septembre.

Nous avons également participé avec les élèves de cirque aérien de Bourbriac à la "**Rando Gourmande**".

Au printemps 2020 nous proposerons un **temps d'ateliers** : cirque aérien, danse dans la nature, art plastique, land art ouvert à tous et toutes dans le



but de participer à une représentation unique d'un e déambulation sur le site de Coat Goureden. L'école y participera également au travers d'un projet pédagogique avec pour thème les oiseaux.

Vous pourrez aussi nous retrouver à l'occasion des « **Escapes de nuit** » à l'abbaye de Beauport à Paimpol les 11,12,13,18,19 et 20 août 2020.

Pour en savoir plus : [www.herborescence.fr](http://www.herborescence.fr)

L'année 2020 s'annonce de nouveau très florissante, aussi nous espérons vous rencontrer sur l'un de nos événements. D'ici là **bonne année à toutes et tous !**

**Bloavezh mat dac'h !**

## Contact

Association Herborescence  
koad klae 22160 Bulat-Pestivien  
cirquenature@live.fr  
Tél. : 02 96 45 70 74  
[www.herborescence.fr](http://www.herborescence.fr)



Revue de  
presse



Repas du 11 novembre



La fête du Légier en août 2019

# « Le Gaec des Trèfles ».



C'est en avril 2019 que Klervi Tudal et Morgan Le Champion se sont installés à Kenkis Krenn, un village où l'on n'arrive pas par hasard, celui-ci étant le dernier sur une route qui s'arrête au milieu des champs et des bois. Pas par hasard, en effet, puisqu'ils ont repris l'exploitation où Klervi est née et a grandi.

Ce qui étonne lorsqu'on la rencontre, c'est son jeune âge et la détermination qui se lit sur son visage. Du caractère, il en faut pour, à 22 ans, se lancer dans une telle aventure : 200 ha, 150 bovins dont 70 laitières. Les journées sont longues mais Klervi et Morgan, originaire de Plouvara, sont plein d'énergie et de projets, motivés par des choix très réfléchis. Leur installation en bio, sur des terres groupées, fait la part belle à l'herbe et aux céréales pour l'alimentation des bêtes : des normandes, des pie-rouge, des montbéliardes, des jersiaises pour le lait et des armoricaines pour la viande.

### Pourquoi avez-vous fait le choix du bio et du système herbager ?

« L'exploitation était déjà en bio mais pas de façon officielle. Pour nous, cela a été une évidence, un choix de vie et de respect pour l'environnement. Nous avons suffisamment d'eau en Bretagne, donc suffisamment d'herbe et celle-ci est l'alimentation la mieux adaptée aux vaches. Parmi nos projets, il y a celui de développer un troupeau majoritairement composé de jersiaises car ces vaches sont bien adaptées au système herbager qu'elles valorisent au mieux. Nous réfléchissons aussi pour l'avenir, à mettre en place un système vèlages groupés au printemps afin de fermer la salle de traite de la mi-décembre à la mi-février, les vaches étant tarées. « Vacances » pour tous ! »

Il est clair que Klervi et Morgan ont une certaine vision de leur avenir en tant qu'agriculteurs : une meilleure vie pour les bêtes mais aussi pour eux-mêmes.

### Etre jeunes agriculteurs à Bulat ne vous isole-t-il pas ?

« Non, nous sommes entourés de nos familles et nous rencontrons régulièrement d'autres jeunes, installés en bio comme nous sur la commune. Cela permet des échanges, de l'entraide. De même, nous

assistons aux réunions du CEDAPA (Centre d'Etudes pour un Développement Agricole Plus Autonome) plusieurs fois par an. De plus, chaque week-end, nous retrouvons nos amis, c'est important pour nous d'avoir des moments en-dehors de la ferme et ainsi, de penser à autre chose.

**Klervi, vous avez une particularité qui étonne, une passion qui vous anime, vous élevez des chiens Siberian Husky.**

**Comment cela a-t-il commencé ? Et pourquoi avoir choisi une race de chiens de traîneaux ?**

« J'ai eu ma première chienne, Houria, à 16 ans, j'étais encore lycéenne. Ma chienne était grise et j'ai acheté un mâle roux pour faire une portée. Rapidement, j'ai ajouté un Husky noir afin d'avoir les trois couleurs. J'ai alors choisi mon affixe : « Bel'Houria ». J'ai beaucoup aimé ces débuts de l'élevage, je me suis intéressée à tout : le standard de la race, les maladies génétiques, la sélection... Pour perfectionner la qualité de mes chiens, j'ai importé une chienne de Russie de l'affixe « Of Siberians Country ». Elle a été saillie par un mâle d'origine canadienne et sept chiots sont nés en mai 2019. Un des chiots a participé à son premier concours et gagné le Prix du meilleur baby, 1<sup>er</sup> prix du plus beau chiot, lors du « Best in show baby » à Poitiers en octobre. C'est une belle reconnaissance du travail de sélection.

### N'est-il pas étonnant d'élever des Husky en Bretagne ?

Non, ces chiens peuvent vivre entre - 40° et + 40°. Ils ont un poil isotherme, donc le poil empêche d'avoir trop chaud ou trop froid. Ils sont adaptés à tous les climats. Les chiens sont sélectionnés sur des li-

gnées de beauté, mais ce sont d'abord des chiens de travail, c'est pourquoi il faut valoriser le côté travail, propre au Husky et c'est vrai que plus il fait froid, plus le chien court vite.



### Quel est le travail pour cette race ?

Le travail d'un Husky est de tirer, c'est par instinct qu'il tire un traîneau ou un kart (vélo à trois roues). La sélection d'ailleurs, lors de la Nationale d'élevage qui se déroule à Cérilly (03) chaque année, valide le TAN (Test d'Aptitude Naturelles) à partir d'une épreuve sur kart selon trois critères : accepter le harnais, avoir le réflexe de tirer et faire un parcours de 100 mètres.

### Quelles sont, pour vous, les joies de l'élevage ?

Une portée réussie et des clients satisfaits.

### Quels conseils donnez-vous à vos clients ?

Je leur dis que ce sont des chiens très intelligents et très gentils, mais aussi très indépendants, un peu « explorateurs » et fugueurs ! Il faut donc un terrain clos. Ce ne sont pas des jouets, ni des chiens d'agility. Ce qui les intéresse, c'est tirer, il faut donc les solliciter en faisant de la cani-rando (marche avec harnais et ceinture), du cani-cross (course avec harnais et ceinture) ou du cani-vtt (deux ou trois chiens tirent un vélo). De plus ce sont des chiens de meute donc heureux à plusieurs.

### Avoir un Siberian Husky n'est-il pas lié à un effet de mode ?

Un peu sans doute, mais c'est un chien magnifique !

Souhaitons un bel avenir au Gaec des Trèfles et à l'élevage Bel'houria !